

De : Colin MAHEU-GOURMELON <maheu.colin@gmail.com>

À : contact@capui.org

Cc: Julien Bayou <julien@idfecologie.fr>

Date : 18 juin 2021 à 13:27

Sujet : Réponse de M. Bayou aux questions du CAPUI

Bonjour,

Voici les réponses que M. Bayou, tête de la liste l'Écologie Évidemment regroupant 7 partis écologiste peut apporter aux questions que vous lui avez transmises.

Pour que cela change, comment comptez-vous agir auprès du SIAAP et de l'ETAT pour que sa gouvernance soit désormais ouverte aux conseillers départementaux du Val d'Oise et des Yvelines ?

Nous organiserons un travail global sur la gouvernance de l'assainissement et ferons pression auprès des différents acteurs pour élargir la gouvernance du SIAAP, en mobilisant également les sièges relais dont nous pourrions disposer au sein de son CA.

Quelles actions pensez-vous pouvoir mener afin que l'ETAT et le SIAAP améliorent la prévention de ces risques et l'organisation des moyens d'intervention des secours ?

Quelles actions pensez-vous mener pour tenter de limiter les risques décrits dans le PPI ?

Un plan "anti-Lubrizol" pour protéger les populations des risques industriels

L'Île-de-France accueille 94 sites Seveso et un nombre bien plus grand d'installations classées au titre de la protection de l'environnement. Le rapport du Sénat au sujet de Lubrizol pointe du doigt la négligence avec laquelle la direction du site a traité les recommandations faites par les autorités ainsi que l'absence de coordination en matière de prévention des risques dans un site accueillant plusieurs industries dangereuses.

Alors que notre Région est la plus dense de France, ni les populations, ni les élu-es ne disposent d'informations précises et fiables concernant la dangerosité des sites. Plutôt que de contraindre les industries à se conformer aux enjeux spécifiques de leur environnement, c'est aux populations et aux communes de s'adapter au voisinage d'activités porteuses de risques majeurs, ce qui n'est tout simplement pas acceptable. La seule Seine-Saint-Denis a connu 11 incendies d'entrepôt ces 2 dernières années. Les salarié-es sont les , souvent instrumentalisé-es au titre de la défense de l'emploi mais premières victimes des expositions à des fumées ou à des produits toxiques, dont ils et elles n'ont pas toujours les informations quant aux conséquences sur leur santé.

La Région s'engagera à signaler à l'Etat tout incident porté à sa connaissance et supervisera le planning de contrôle prévu par des services d'Etat aujourd'hui insuffisants. Des fonds seront engagés pour la sécurisation des installations de gestion des déchets pour prévenir les risques d'incendie et d'explosion, équiper de systèmes de sécurité incendie les locaux électriques et les bâtiments logistiques pour améliorer la ponctualité des transports en commun et éviter les catastrophes. La Région se portera partie civile à toute action de justice visant à protéger les populations des

risques industriels et accompagnera les luttes juridiques. Des études seront financées pour identifier d'éventuelles situations de racisme environnemental.

Je me permets de vous transmettre en pièce jointe les prises de position du groupe dont fait (encore) partie M. Bayou au Conseil régional.

Soyez assuré·es que vous aurez toute l'attention de l'exécutif régional si les électeurs font le choix d'une région écologiste.

Bien cordialement,

Colin Maheu-Gourmelon
Coordinateur projet - l'Écologie Évidemment
Régionales 2021 - Île-de-France